

Rencontre-débat du Comité 21

Corinne Lepage

Ancien ministre de l'Environnement

"Osons l'espérance"

Mercredi 6 mars 2002

Introduction

Nous sommes très heureux de recevoir Corinne Lepage à nos débats puisqu'en tant que ministre de l'Environnement, elle nous a aidé à lancer le Comité 21. Elle a essayé de favoriser, au travers du Comité 21, cette émergence de la société civile, à laquelle elle tient tant.

J'ai ici le courrier d'un très grand admirateur, Corinne, qui a insisté dans sa lettre sur son grand regret de ne pouvoir assister à ce petit déjeuner et qui demandait que je vous en fasse part, car il "planche" en ce moment –vous allez comprendre- à l'Académie française. Il écrit dans sa lettre : *"Vous savez combien, tout comme vous, je suis attaché à Corinne. J'aimerais donc que vous m'excusiez auprès d'elle. Merci d'avance."* Signé : Léon de Rosen, notre Président d'honneur.

Si vous me le permettez, j'aimerais, en cinq minutes, saluer de nouveaux adhérents.

Dans le collège "entreprises" :

Le "commercequitable.com" nous a rejoints. L'une de nos tâches, en effet, est de promouvoir le commerce équitable.

Nous ont également rejoints Geodis, Vinci et quatre architectes, spécialisés de la HQE.

Dans le collège "collectivités" :

La Région Réunion lance un Agenda 21 local, qu'accompagne le Comité 21.

Viennent aussi d'adhérer l'AIGREF, Association pour les ingénieurs –je vois Dominique Barthélemy-, et Droits d'Urgence pour la lutte contre l'exclusion, une association de juristes, dirigée par Ghislaine Hierso.

L'AFNOR, l'APEC, Syfia, nous rejoignent également dans le quatrième collège.

Hier midi, nous avons présenté le dossier "Entreprises 21" dans ce colloque sur le développement durable au cours d'une intervention à laquelle participait Laurent Fabius. Nous avons donc expliqué l'action du Comité 21 pour l'assistance à la mise en œuvre concrète du développement durable par les grandes entreprises, dans toutes les composantes, environnementales, sociales, économiques et solidaires. Au cours de cet exposé, nous avons eu énormément de questions des entreprises qui demandent comment –en suivant des locomotives comme Gaz de France, Suez, Monoprix- nous pouvons leur transmettre les bonnes pratiques et les aider à mettre en place le développement durable.

En ce qui concerne les collectivités, nous avançons beaucoup. Nous allons aider Marseille à mettre en place un Agenda 21. Nous menons un travail important pour la préparation de Johannesburg, avec la publication d'un CD-Rom.

Enfin, puisqu'il y a des présidentielles prochainement, le Comité 21 va consulter les candidats, en partenariat avec WWF et "*la Revue des collectivités locales*" comme nous l'avions fait en 1995.

Nous restituerons, au cours d'une conférence de presse qui se tiendra au CAPE (Centre d'accueil de la presse étrangère de la Maison de la radio, au premier étage), en avant-première, l'intégralité des consultations des candidats, avec la projection des interviews.

Exposé

Corinne Lepage : Merci, monsieur le Président, merci cher François et merci à tous d'être si nombreux ce matin.

C'est très réconfortant dans une période difficile parce que j'ai parfois l'impression de subir un véritable "chemin de croix". Vous me direz que je me le suis imposée à moi-même et que, par conséquent, je n'ai à me plaindre qu'à moi-même si je ne suis pas contente ! De me retrouver ici avec tant de visages chaleureux et amicaux me procure un très grand plaisir. Cela me fait chaud au cœur et je voulais remercier François d'avoir organisé ce petit-déjeuner, et vous, mesdames et messieurs, d'être présents ce matin.

L'objet de mon propos sera donc de vous exprimer ce que j'ai voulu écrire dans "*Osons l'espérance*" et pourquoi je l'ai écrit. J'ai quelques scrupules à m'exprimer devant un parterre de gens qui connaît aussi bien que moi les sujets dont je vais parler et qui vivent au quotidien, qu'il s'agisse d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales, les difficultés que nous avons dans notre pays à franchir un certain nombre de murs et à permettre à ce que l'on appelle "la société civile" de s'exprimer.

En effet, et je le vis un peu plus chaque jour, nous sommes dans un pays où la société est terriblement bloquée. Ce n'est d'ailleurs pas tellement la société qui est bloquée, mais les structures et les élites. Il n'y a, par conséquent, guère de place pour des idées nouvelles et pour ceux qui n'entrent pas directement dans les petites "boîtes" préfabriquées que l'on nous sert habituellement.

La pauvreté, pour ne pas dire l'indigence, du débat politique actuel traduit précisément cette espèce de captation du débat politique par quelques-uns sur des thèmes "nombriéristes", qui sont toujours les mêmes et qui ne s'attaquent pas aux vrais problèmes de la société, de nous-mêmes et de nos enfants.

Voilà ce que je voulais vous dire à titre d'introduction. C'est peut-être un propos un peu sévère. Je le dis avec le sourire car je m'en suis fait une raison. Heureusement, sinon ce ne serait pas vivable... Cependant, je trouve cela un peu désespérant car, en attendant, les problèmes demeurent et ne sont pas traités. Les autres avancent alors que nous, nous ne progressons pas beaucoup.

J'ai appelé ce livre "*Osons l'espérance*" car c'est à la fois un constat assez sévère sur ce qui se passe et un vrai message d'espoir. Je suis persuadée que nous avons les solutions. Nous n'avons peut-être pas "La Solution", avec un "L" et un "S" majuscules, mais nous avons des solutions. Avec ce que vous faites, les uns et les autres, aujourd'hui dans vos entreprises, dans vos collectivités locales, et même si vous êtes encore peu nombreux à vous engager dans cette voie par rapport à la multitude des entreprises et des collectivités locales françaises, vous avez le sentiment d'être dans le droit chemin, celui qui permet d'avancer. C'est à peu près la même démarche que la mienne.

Pourquoi le constat est-il sévère ?

Il me semble que nous sommes en face de quatre grands fléaux et qui ne sont pas une fatalité. Pourquoi ? Parce que nous –ce "nous" collectif n'englobe pas seulement les Français ; il est beaucoup plus vaste-, nos générations, les ont créés. Ils ne sont pas tombés du ciel, comme cela, un jour. Il n'y a pas eu une volonté divine pour dire que ça se passerait de cette façon. Un certain nombre de comportements qui ont été les nôtres pendant des années et des années nous ont conduits à la situation actuelle qui, selon moi, s'oriente autour de quatre thèmes.

1. La violence généralisée

Nous sommes dans une société hyper violente. On peut le prendre sous bien des aspects. Commençons par le terrorisme, puisque c'est ce que nous avons tous à l'esprit. Encore ce matin, je voyais à la télévision une annonce pour un film fait par deux jeunes cinéastes français qui se sont trouvés parmi les pompiers le jour du 11 septembre. Ils ont rapporté un film absolument terrifiant.

On peut parler de la violence urbaine comme une forme de délinquance mais aussi sous la forme de la violence que les gens retournent contre eux-mêmes (suicide, usage des tranquillisants). Je rappelle que nous sommes quasiment le premier pays au monde en ce qui concerne l'usage des tranquillisants et des neuroleptiques. Cela signifie quelque chose. Il y a une violence de la ville qui se retourne contre ceux qui y vivent. Et ceux-ci l'expriment soit contre les autres, soit contre eux-mêmes mais, de toute façon, il s'agit d'une violence que l'on subit.

Il y a la violence au travail et la violence en famille. Le nombre de femmes battues, d'enfants dans des situations épouvantables ne cesse d'augmenter. Je ne peux plus voir ces images à la télévision d'affaires de pédophilie, d'enfants mis dans des situations effroyables... On ne peut plus aujourd'hui ouvrir un poste de télévision sans voir des situations absolument abominables et dont on aurait pu se dire que, en ce début du XXI^e siècle, on ne les vivrait plus. Or, vous savez comme moi que les incestes continuent, qu'un certain nombre de filles, en France, aujourd'hui, sont soumises à des mariages forcés, qu'elles n'ont pas le droit de poursuivre leurs études, que les actes de pédophilie, les réseaux, se multiplient.

Il y a bien sûr aussi la violence écologique, celle que nous faisons subir quotidiennement aux ressources dans lesquelles nous vivons. Or, la nature, parfois, se révolte. Je donnerai un exemple (j'aime bien être concrète). Je suis allée, il y a quelques jours, dans la Somme voir nos compatriotes qui ont les pieds dans l'eau et j'ai vu quelque chose de vraiment étonnant. Au sud d'Amiens, dans une zone où la pluviométrie a été particulièrement importante au cours des trois dernières années, une rivière qui n'était plus là depuis 150 ans a repris son lit. Personne ne l'avait jamais connue. Elle n'était pas répertoriée. La seule chose qu'on ait retrouvée, c'est un petit pont

situé juste sous un passage d'une route et qui date de la fin du XVIII^e siècle, ce qui prouvait, effectivement, qu'il y avait bien eu une rivière à cet endroit ! Cette rivière a repris ses droits et certains champs sont maintenant inondés en permanence. Un agriculteur a perdu 40 hectares de cette manière. Au passage de l'eau, les bâtiments sont en train de s'effondrer. C'est un exemple concret que vous pouvez aller voir. Cela se passe à Théméricourt, chez nous, en 2002.

Le premier fléau est donc cette violence généralisée.

2. L'emprise croissante de l'argent sale

J'ai été, comme vous, atterrée de voir, au moment des affaires de terrorisme, l'autisme total dont nous avons fait preuve concernant les réseaux d'argent sale au niveau international, sur le fait qu'un certain nombre de banques, de pavillons ou d'États *off-shore* –je ne sais pas comment il faut les appeler- acceptaient de recevoir, de faire transiter l'argent de la drogue et que tout cela était lié au terrorisme.

Nous savons pertinemment qu'il existe une économie grise qui augmente et qui prend une part de plus en plus importante dans les sociétés industrialisées, tout simplement parce qu'on blanchit, on rachète et, à la troisième ou quatrième génération, on ne sait plus du tout d'où vient l'argent. Mais, en réalité, les vrais détenteurs du capital, eux, sont dans des réseaux mafieux.

Il s'agit à terme, selon moi, d'une véritable menace pour la démocratie. On n'en parle pas du tout, c'est un sujet tabou. On prend toujours les choses par "le petit bout de la lorgnette". Le vrai sujet est là, sur les menaces à terme que cela fait peser sur nos sociétés : les narcodollars divers et variés avec tout ce qui les accompagne, toutes les nouvelles formes de trafic, comme les piratages informatiques, le trafic des hommes -avec les réseaux de prostitution- ou des espèces -on le voit avec les animaux-, etc. C'est une croissance que nous n'arrivons pas à juguler.

3. La destruction des ressources naturelles et de notre milieu de vie

Vous connaissez cela par cœur : le climat, les réserves d'eau douce qui vont en diminuant constamment, la chaîne alimentaire qui est menacée, les océans qui sont devenus des poubelles, les extinctions massives d'espèces auxquelles nous procédons allègrement en regrettant, chaque fois, que la biodiversité diminue, mais en ne faisant pas grand-chose pour que cela cesse.

Ce qui me paraît peut-être le plus important est la façon dont l'environnement est en train de devenir un facteur lourd de détérioration de la santé. Il y a, à mon avis, deux sujets majeurs aujourd'hui, celui-ci et le climat.

Par exemple, voici une quinzaine de jours, ouvrant ma télévision à 7 heures du matin pour entendre parler d'un congrès qui se tenait sur la cancérologie à Paris, il a été annoncé tranquillement qu'un Français sur deux aurait un cancer au cours de sa vie, ce qui est tout de même beaucoup ! Immédiatement après, le présentateur a précisé que ce n'était pas grave puisqu'on en guérit de plus en plus ! Je n'incrimine pas le présentateur, il fait son travail et il a dit ce qu'il devait dire. C'est effectivement une façon de prendre le problème, mais qui est très caractéristique de la manière générale dont nous abordons ces questions, c'est-à-dire toujours à l'aval : Il y a des cancers, on les soigne... Or, ce qui m'intéresse, c'est qu'il n'y en ait pas ou qu'il y en ait moins et donc de voir comment s'attaquer aux causes. Nous avons des moyens pour cela.

Le CPP a rendu public un rapport sur les pesticides voici quelques jours. Nous connaissons tous le problème qu'ils posent. Est-ce que cela change quelque chose ? Non. Or, nous le savons depuis des années. Je m'étais déjà battue en 1995-1996 pour faire interdire l'atrazine dont on continue à parler aujourd'hui, dont on dit qu'on va l'interdire, mais qu'on laisse encore un peu de temps pour pouvoir écouler tous les stocks.

Puis, il n'y a pas que les pesticides ! Nous sommes embarrassés d'antibiotiques dans tous nos milieux, ce qui a pour conséquence d'y devenir de plus en plus résistant. Que fait-on concrètement ? Pas grand-chose...

4. La vie n'a plus de valeur, elle devient une simple marchandise

Ce sont deux grands sujets qui touchent d'abord à la "brevetabilité" du vivant. Je n'ai malheureusement pas le temps d'entrer dans les détails, mais c'est un sujet absolument majeur.

À mon sens, il faut avoir une certaine cohérence. La France s'est beaucoup émue de l'arrêt Perruche, jugeant scandaleuse la position de la Cour de cassation, en disant que le fait de donner la vie, ou la vie elle-même, ne peut pas être un facteur de préjudice, car la vie est au-dessus de tout. Parce que c'est un bien en soi, elle ne peut pas donner lieu à une indemnisation. Je partage assez ce point de vue, mais je demande cependant un peu de cohérence.

Comment peut-on mettre la vie au-dessus de tout, comme étant un don qui ne peut pas donner lieu à une indemnisation quelconque de préjudice, et, dans le même temps, considérer qu'on peut la "brevetabiliser" ? Il faut être cohérent. Or, des raisons économiques fortes nous ont conduits à admettre la "brevetabilité" du vivant. Nous n'avons pas su, ou pas voulu, avoir la force morale qu'impliquait le fait de s'y opposer, dès lors que nous étions cohérents avec cet arrêt Perruche.

Toute cette question autour de la révolution biologique est un problème éthique gigantesque que nous traitons finalement assez mal.

Je crains fort que tous les grands sujets sur lesquels des positions ont été prises soient progressivement abandonnés. Je le crois fortement en ce qui concerne le clonage et, même si des retraits ont été faits, nous prenons, à mon avis, le sujet beaucoup trop tard et nous allons y aller de manière inexorable.

C'est vrai aussi du sujet suivant qui est encore peu connu mais qui est fondamental, celui des nanotechnologies. C'est la capacité de modifier l'espèce humaine de manière artificielle en permettant de traiter, de soigner, de prévenir, etc., et donc de créer une sorte d'artefact à mi-chemin entre la machine et l'homme. Il s'agira d'un homme modifié. Quelles en sont les conséquences ? Elles sont considérables. Les chercheurs américains qui travaillent sur les nanotechnologies en sont aujourd'hui à proposer un moratoire comme celui d'Asilomar en 1975, précisément compte tenu des conséquences gravissimes de l'utilisation des nanotechnologies, notamment dans le domaine militaire. C'est le sujet qui suit. Il n'est pas encore sur la place publique alors que c'est maintenant qu'il faudrait s'en occuper si nous voulions avoir une action politique forte.

Voilà quels sont les quatre fléaux.

Vous pourriez me dire qu'ils n'ont aucun rapport les uns avec les autres. À mon sens, et c'est peut-être ce en quoi je suis un peu originale, tout cela est lié. Il y a quatre raisons à ces quatre fléaux.

1. "La boussole s'affole"

– Il n'y a plus de repères, de racines ni d'histoire. Nous voyons une très forte démission collective des adultes, un manque de responsabilité vis-à-vis des enfants -à telle enseigne que beaucoup d'entre eux vont rechercher auprès de nos parents ce que nous ne sommes pas ou plus capables de leur donner-, une espèce d'infantilisation et d'amour du "jeunisme", pour employer un terme qui n'est pas le mien mais auquel je souscris. Tout cela fait que les adultes de la génération à laquelle j'appartiens n'ont pas eu le rôle structurant qu'ils auraient dû avoir pour les jeunes.

– Le deuxième point qui me paraît très important est la disparition de l'humanisme. On en parle beaucoup mais, en fait, il a quasiment disparu, et ce, parce que, notamment, la biotechnologie l'interpelle de manière très forte et que l'éthique n'a pas été capable de suivre les progrès technologiques. Pourquoi la biotechnologie interpelle-t-elle de manière si forte l'humanisme ? Notre technologie nous permet maintenant de modifier l'espèce humaine elle-même alors que, dans l'humanisme, l'homme était, en quelque sorte, le sommet de la pyramide, le référent, ce qui était intouchable, non susceptible de modifications. Nous aurions donc dû être capables de faire évoluer l'humanisme de manière à trouver les grandes règles permettant de protéger l'espèce humaine. Nous n'avons pas su le faire. Donc, tout le reste suit.

– Enfin, il y a la mise à mal de l'idéal républicain. Je n'entre pas dans les détails. On en parle suffisamment aujourd'hui. C'est d'ailleurs peut-être l'un des seuls sujets dont on parle vraiment.

2. Il n'y a plus d'État

Certes, me promenant beaucoup en France aujourd'hui, je me rends compte que nombre de nos concitoyens se plaignent d'un jacobinisme qui demeure, et il est vrai que l'État reste fort avec les faibles. Mais, globalement, les États ont perdu grandement de leur pouvoir et de leur efficacité. C'est vrai au niveau international où l'économique et le financier priment largement sur le politique et où nous sommes à une ère de rupture que les États n'arrivent plus à contrôler. Ils "font semblant" beaucoup plus qu'ils ne "font" parce qu'en réalité, cela se joue ailleurs que dans la "cour des États", sauf pour les États-Unis qui, eux, ont un réel pouvoir. Et surtout, notre incapacité à construire une Europe politique fait que nous ne comptons plus guère. C'est vrai pour tous les États de la planète.

Nous avons, en France, une circonstance aggravante : Nous sommes incapables de réformer l'État. Tous ceux qui ont essayé s'y sont cassé les dents. Cela a été vrai pour le gouvernement auquel j'ai appartenu. Cela l'a été également pour Christian Sautter qui a "sauté" –si je puis dire, sans jeu de mots- sur la réforme pourtant indispensable de Bercy. Il faut dire les choses comme elles sont.

Le coût de fonctionnement de nos services publics est exorbitant : C'est quasiment le plus mauvais d'Europe. J'entendais ce matin Pierre-Luc Séguillon rappeler le nombre de fonctionnaires des impôts par habitant. Nous en avons trois fois plus que dans les autres pays

européens et je n'ai pas le sentiment que ces derniers fassent moins bien rentrer les impôts que chez nous. Dans d'autres domaines, c'est la même chose. La Sécurité sociale coûte un argent fou en fonctionnement. Il est absolument nécessaire de réformer l'État et nous sommes incapables de le faire.

Nous avons, de plus, un État qui fonctionne mal. Pour me rendre aujourd'hui dans beaucoup de nos régions, je vois l'état d'abandon dans lequel se trouvent un certain nombre de nos concitoyens. C'est hallucinant. Dans la Somme, samedi dernier, j'ai été affolée de ce que j'ai vu. Des gens m'ont dit que le sous-préfet était venu et leur avait dit qu'il n'avait pas de solutions pour eux. Donc, il ne se passe rien. Et, dans la petite commune dont je parlais tout à l'heure, c'est l'association Emmaüs qui prête des pompes pour que les gens puissent pomper l'eau hors de leurs caves. Dans un État où on paye des impôts comme nous en payons en France, c'est inadmissible. Ce que je dis n'est pas politicien. Je ne suis pas sûre qu'une autre couleur politique, ferait mieux.

À ce coût exorbitant de fonctionnement, à cette organisation qui ne va pas, s'ajoute une instabilité juridique pathologique. Notre maniement du droit, en France, confine à la pathologie. On multiplie les textes qu'on n'applique pas, d'abord parce qu'on ne les connaît pas et qu'en général on ne peut pas en appliquer deux ensemble. Cela crée, pour les entreprises et pour les particuliers, un état d'instabilité extrêmement préjudiciable. C'est aussi la source de toute l'inégalité devant la loi. En effet, à partir du moment où plusieurs textes font l'objet de plusieurs solutions, il est clair que l'on rentre dans l'arbitraire administratif. À Dunkerque, on décidera une chose, alors qu'à Marseille on en décidera une autre. Pour ceux qui connaissent la législation des installations classées, on y trouve les distorsions les plus importantes.

Enfin, il y a une confusion des rôles entre le politique et l'administratif. Je reviendrai sur ce point.

3. Un économisme que je qualifie d'étriqué

On finit par tomber, bien entendu, sur les concepts du développement durable. On a une ignorance totale du coût pour la société des choix politiques et une appréhension de la comptabilité publique qui est complètement "à côté de la plaque". On ne raisonne en effet qu'en termes de flux, jamais en termes de stocks. Autrement dit, on peut avoir une richesse collective et un patrimoine collectif qui s'appauvrissent, cela n'a aucune importance si cela fait tourner la machine économique. Il n'y a donc pas de vraie rationalité économique.

Je crois profondément que le développement durable –et ce n'est pas au Comité 21 que je vais l'apprendre est la vraie rationalité économique. Les mauvais choix en termes environnementaux et sociaux se payent. La "vache folle", ce n'est pas gratuit. Nos comportements vis-à-vis des pays du Sud et les conséquences en retour ne sont pas gratuits. Nous le payons, mais par d'autres voies, qui, elles, ne sont pas comptabilisées. En définitive, ces choix qui sont des mauvais choix parce qu'ils n'ont pas pris en compte la complexité du monde et la diversité des critères ne sont pas, sur le plan économique, des choix rationnels. Il faut donc en venir à une autre forme d'économie.

4. La panne démocratique

Elle est particulièrement grave chez nous où la société civile, malgré les belles paroles, n'a pas droit de cité. Il est aujourd'hui extrêmement difficile, que ce soit pour le monde de l'entreprise, pour celui des petites collectivités locales -les grandes collectivités locales ayant en général des responsables politiques qui ont un rôle au niveau national, les choses sont un peu différentes- et pour le monde associatif -je n'en parle même pas!- de pouvoir participer au débat, d'être entendus et de ne pas avoir le sentiment permanent de se heurter à un mur.

Ces quatre causes sont, à mon avis, à l'origine des quatre fléaux dont j'ai parlé parce qu'elles nous conduisent à un autisme généralisé. Nous ne voulons pas voir les problèmes qui sont les nôtres, et nous croyons encore, parce que nous mettons un oreiller dessus, qu'ils n'existent plus ! Eh bien, si ! Et un jour, ils vous "claquent à la figure". C'est ce qui s'est passé avec le terrorisme le 11 septembre 2001 ; cet événement a été un grand révélateur d'innombrables tensions sur le plan international.

Je suis persuadée que, sur le plan environnemental, nous aurons les mêmes problèmes. A force de ne pas vouloir traiter les sujets, ils nous explosent au visage. Les questions de changement climatique, par exemple, ne seront vraiment traitées que le jour où deux ou trois immenses problèmes nous "claqueront à la figure". Quels seront-ils ? Je ne sais pas. Mais ils montent et nous, nous continuons à vouloir les ignorer.

Comment en sortir ? À mon sens, nous pouvons en sortir -d'où l'espérance- en suivant simultanément trois directions.

1. Inventer l'éthique du XXI^e siècle

J'ai été très frappée, et peut-être l'avez-vous été également, en septembre 2001, lorsque Ben Laden a fait la déclaration suivante : "*Mes kamikazes aiment plus la mort que vous, Occidentaux, n'aimez la vie.*" Je me suis posé la question. Pourquoi vivons-nous en Occident aujourd'hui ? Fondamentalement, que sommes-nous capables de défendre ? Jusqu'où sommes-nous capables de nous engager pour défendre quelque chose ? Autrement dit, à quoi croyons-nous ?

Cette question de l'éthique, de la morale du XXI^e siècle est absolument fondamentale. Si nous n'arrivons pas à la déterminer, nous irons très mal. En effet, que deviennent des sociétés qui ne sont pas tenues par une croyance commune, par une foi, que ce soit la foi dans la religion, dans un certain type de progrès -j'en reparlerai dans un instant-, dans l'humanisme, dans l'homme ? C'est pourquoi cette éthique du XXI^e siècle m'apparaît essentielle.

Elle passe par un certain nombre de voies :

- Apprendre la modestie : Savoir que nous ne savons pas tout et que ce que nous ne savons pas est infiniment plus important que ce que nous savons.

- Dire la vérité : Je ne supporte plus, à titre personnel, et je pense que beaucoup d'entre vous non plus, le mensonge permanent, que l'on affirme des contrevérités au motif qu'il ne faut pas affoler les gens. Les Français, comme les autres Européens, sont des adultes. Ils sont capables de comprendre un certain nombre de choses, à condition qu'on les leur explique convenablement et qu'on ne leur raconte pas des "bobards". Il est donc indispensable de dire la vérité.

Il faut faire coïncider la prise de risque et la responsabilité : Celui qui prend le risque en prend la responsabilité. Il faut sortir d'une société dans laquelle certains prennent les risques pendant que

les autres en supportent les conséquences. Il faut reconnaître au juge sa fonction dans ce travail de vérité. La justice, selon moi, est au cœur de bien des solutions que nous avons à trouver. J'en reparlerai.

– Réhabiliter les valeurs de la République en les adaptant au monde contemporain. Il ne s'agit pas de repartir en arrière sur le XIX^e siècle mais bien de "coller" au XXI^e.

– Donner sa signification à la liberté et à l'égalité dans la société contemporaine, non pas de manière théorique, mais pratique. Que sont la liberté et l'égalité dans le monde où nous vivons aujourd'hui ? C'est l'égalité des chances et des droits. Or, il existe des nouvelles menaces considérables pour les libertés. Je ne pense pas seulement aux critiques qui peuvent être faites, et auxquelles je ne m'associe pas nécessairement, sur le plan de la "police-police", mais, par exemple, à la médecine prédictive.

Que se passera-t-il le jour où notre employeur, notre banquier ou notre assureur saura obligatoirement que nous avons une prédisposition à tel ou tel type de maladie ? Quand vous empruntez, vous devez faire un test HIV et donner vos résultats. Demain, nous aurons les moyens de savoir si nous avons une prédisposition à tel ou tel type de maladie. Avoir vingt ans et une prédisposition à un risque ne vous empêchera-t-il pas de trouver un travail, d'emprunter pour acheter un appartement, voire de vous marier, etc. ? Ce sont de vrais sujets et je souhaiterais que l'on puisse en discuter et en débattre.

Je crois aussi que nous avons à réfléchir à ce qu'est devenue la société française aujourd'hui. Personnellement, je ne fais pas du tout partie de ceux qui souhaitent le communautarisme. Je suis très attachée à ce que nous sommes, à notre histoire, mais je le suis également aux richesses que représente chaque culture. Elles sont aujourd'hui chez nous. Elles doivent pouvoir vivre pleinement dans la sphère privée, mais nous devons savoir séparer de manière drastique la sphère privée et la sphère publique. Autrement dit, la laïcité doit être un principe intangible de notre organisation sociale, sinon, nous sommes excessivement mal partis.

– Définir cette voie pour la morale du XXI^e siècle dont je parlais tout à l'heure. Nous sommes le 6 mars et, dans deux jours, c'est le 8 mars, le jour des femmes. Je prône la promotion des valeurs dites "féminines" parce que ce sont des valeurs moins violentes et qui font de la vie une priorité absolue. C'est, à mon avis, en redonnant à la vie tout son sens et sa priorité sous sa forme de sécurité et de santé que nous pouvons trouver un certain nombre de solutions. Les femmes ont un exercice du pouvoir différent et une relation à l'autre qui n'est pas celle des hommes. Je ne dis pas qu'elle est meilleure ou qu'elle est plus mauvaise, mais simplement qu'elle n'est pas la même et que les solutions de demain passent par la reconnaissance, à parts égales, de la vision du monde des femmes et de celle des hommes. Or, aujourd'hui, ce n'est le cas. Même s'il y a une ouverture, nous sommes loin d'être à égalité dans les règles du jeu.

– L'humanité d'abord, avec un certain nombre de principes comme l'interdiction de l'irréversibilité qui me paraît être une règle morale majeure. On peut faire des bêtises mais, si on ne sait pas les réparer, on ne les fait pas. C'est peut-être un peu simpliste, mais c'est en gros de cela dont il s'agit.

– La solidarité intergénérationnelle, c'est-à-dire notre responsabilité vis-à-vis des générations futures.

– Délimiter la surnature, c'est-à-dire jusqu'où nous autorisons-nous à toucher à l'espèce humaine, ce qui est à mon avis un très grand sujet.

Voilà pour l'éthique du XXI^e siècle.

2. Promouvoir une politique fondée sur le développement durable

C'est peut-être sur ce point que j'irai le plus vite parce que vous connaissez tout cela par cœur.

Le développement durable est une méthode d'arbitrage et de choix entre des priorités, donc avec les scénarios, le jeu des acteurs dans la définition des scénarios et de nouvelles méthodes (la transparence, le changement de la comptabilité publique, la fiscalité qui doit être totalement revue -allégée bien sûr, mais revue aussi-, l'axe santé-environnement qui me paraît être fondamental).

Cela se concrétise dans un certain nombre de politiques publiques : l'aménagement du territoire, les transports, l'énergie, l'agriculture.

Surtout, il est essentiel d'aller dans deux voies qui sont :

– la promotion de l'écologie industrielle ;

– le développement de ce que j'appelle "l'envéconomie" : Ici, on comprend ce que cela veut dire mais, en "langage commun", c'est beaucoup plus difficile à saisir. Je veux dire par là tout le secteur économique qui touche à la résolution des problèmes environnementaux. Je ne parle pas seulement du traitement de l'eau et des déchets, mais de la réflexion autour de tous les processus de production, de la nature des produits, de l'éco-efficacité, de tout ce qui nous permettra d'aborder les questions en amont et non pas de les traiter en aval, ce qui nous empêche de trouver les vraies solutions.

Cela signifie la valorisation des déchets, la décarbonisation de l'économie, le découplage entre l'énergie et la croissance et la dématérialisation de l'économie, c'est-à-dire aller vers un système durable et l'économie de services. Vous connaissez tout cela très bien, donc je ne m'étends pas.

Le lien entre l'économie et l'environnement est majeur car, à mon sens, c'est dans ce secteur économique que l'on peut trouver les domaines de développement économique pour les années à venir. Il s'agit, autrement dit, de faire de ce secteur ce que l'e-économie a été depuis une dizaine d'années. Pourquoi ? Tout simplement parce que la résolution de ces problèmes intéresse l'humanité tout entière, le Nord comme le Sud, les industries comme les particuliers. Par conséquent, la résolution, notamment des problèmes de changement climatique, passera par le développement de ce secteur économique.

George Bush ne s'y est, du reste, pas trompé. En effet, dans le projet assez "minable", pour dire les choses clairement –pardonnez-moi, monsieur le Représentant de l'ambassade des États-Unis-, qui a été présenté pour appliquer Kyoto, un seul domaine a été très bien traité : C'est celui de l'aide aux investissements pour développer des technologies nouvelles.

Ne nous y trompons pas. Je suis très étonnée que, dans les commentaires qui ont été faits sur le plan Bush, on n'ait vu que l'aspect "*Je ne ratifie pas Kyoto*" et pas l'aspect industriel qui est, à mon avis, le volet majeur, c'est-à-dire : "*Comment j'aide l'économie américaine à se mettre à jour et à pouvoir occuper un créneau majeur*". Étant entendu, à mon avis –et là encore, je ne joue pas à Mme Soleil-,

que le jour où les entreprises américaines auront les technologies, les États-Unis ratifieront Kyoto. Je pense que cela ne posera pas l'ombre d'un problème.

3. Aller vers une société durable

– Redéfinir le rôle des États : À mon avis, le premier rôle des États est la prévention des risques, de tous les risques. Deuxièmement, cela consiste à émettre et à sanctionner les règles de droit et, troisièmement, à être un État stratège, c'est-à-dire capable de définir les besoins à moyen et à long terme de la société et non pas d'avoir toujours "le nez dans le guidon". On a complètement oublié ce que Mendès-France disait : "*Gouverner, c'est prévoir.*"

– Redonner du souffle et de la confiance à nos institutions, rééquilibrer les pouvoirs, relancer la décentralisation et développer une Europe politique et citoyenne.

– Promouvoir la société civile : Je fais de la promotion de la société civile et de la constitution d'un réel contre-pouvoir citoyen l'un des axes majeurs de ce que j'ai à dire. En effet, nous ne bougerons la société française que par là. Je ne pense pas que l'État soit capable de se réformer de l'intérieur. Je n'y crois pas une seconde. Par contre, si la société civile est suffisamment puissante et organisée, elle pourra faire pression pour que cela se fasse.

Cela passe par un certain nombre de réformes sur les associations et leur indépendance financière, ce qui n'existe pas aujourd'hui, sur le développement de l'expression directe du citoyen. Je suis favorable – ce n'est pas un point de vue universellement partagé – aux référendums d'initiative citoyenne à partir de 5 % de l'électorat et sous réserve du contrôle, par le Conseil constitutionnel, que la question posée n'est pas contraire aux engagements internationaux de la France. Je pense que nous ne ferons de grandes réformes dans ce pays qu'à partir du moment où ce seront les citoyens eux-mêmes qui arriveront à le dire et à le faire faire.

– Passer de la mondialisation à la planétarisation, c'est-à-dire prendre l'aspect positif du village "planète", du village "Terre", qui sont les interdépendances entre les êtres humains, la richesse des cultures, de leur diversité ; mais, par contre, il faut organiser la lutte contre l'argent sale. Il existe des moyens. Je suis, depuis trois ou quatre ans, membre de Transparency International et je vous assure qu'il existe des solutions si l'on veut vraiment faire quelque chose au niveau international.

– Reconnaître le patrimoine mondial de l'humanité, ce qui implique, par exemple, la reconnaissance d'un crime contre l'humanité dans le domaine environnemental, pour ceux qui s'aviseraient d'anéantir volontairement des ressources, que ce soit l'air ou l'eau. Avec le bio-terrorisme, nous sommes à mon avis dans le domaine du crime contre l'humanité, car il s'agit de faire disparaître des populations et leurs descendances. [...]

Le combat est là aujourd'hui. Qui va gagner dans l'organisation d'une société civile internationale qui se met en place, comme nous l'avons vu avec les multiples réunions qui se sont tenues ? Est-ce une organisation civile internationale violente ? Ou bien est-ce une organisation pacifique de consommateurs, de défenseurs de l'environnement de la société civile elle-même ? C'est un combat majeur. De qui gagnera dépend, bien évidemment, la façon dont s'organiseront les institutions au niveau international et les grands choix qui seront faits pour l'humanité.

Je termine avec un message d'optimisme. Si je n'étais pas profondément optimiste, je ne serais pas là ! Je ne me serais pas lancée dans le combat qui est le mien et qui, j'espère, est le nôtre, pour un certain nombre d'entre vous en tout cas.

Je crois qu'il y a une grande urgence, que les sujets dont je vous ai parlé sont essentiels pour l'avenir. Ils ne sont généralement pas traités ; quasiment pas dans le débat politique, un peu dans la société civile. Les *success stories* de ce que les uns et les autres font ne sont jamais connues, diffusées ; elles sont occultées, cachées de manière à ce que l'on reste dans cette espèce de société française qui "ronronne", mal d'ailleurs, mais qui "ronronne" quand même, alors que, pendant ce temps-là, les autres avancent.

Parce que j'aime ce pays, parce que j'ai envie qu'il reste ce qu'il a été, sans esprit passéiste, mais simplement parce que nous avons une vraie histoire, une vraie culture, des choses à dire, je suis profondément optimiste. Je suis persuadée que le combat sera dur mais que, finalement, le bon sens l'emportera.

Merci.

Débat

Philippe Saint-Marc, *Secrétaire général de la SIREES* : La SIREES est une association regroupant médecins et écologistes sur la liaison environnement et santé.

J'ai été très intéressé par ce qu'a dit Corinne Lepage sur l'humanisme. Je crois qu'en effet l'humanisme écologique est ce qu'a été la philosophie des Lumières au XVIII^e siècle, c'est-à-dire le seul instrument d'explication des problèmes actuels de la société et le seul instrument d'action efficace sur ces problèmes. Dans cette perspective, je souhaiterais poser deux questions.

La première concerne l'axe environnement-santé. Vous en avez parlé et je crois que c'est essentiel. Quelles mesures préconisez-vous pour qu'une amélioration de l'environnement, physique mais sans doute également sociale, débouche sur un progrès de la santé ?

Deuxièmement, pour un certain nombre d'électeurs qui vont se poser des problèmes de choix pour l'élection présidentielle, en quoi vous différenciez-vous de votre principal concurrent, M. Mamère, et en quoi diriez-vous que vous apportez un plus par rapport à lui ?

J'ajouterai un point technique. Vous avez parlé de la fragilité psychique des Français. Dans un livre que j'ai écrit voici quelques années et intitulé "*L'économie barbare*", je l'avais également cité. On oublie non seulement, comme vous l'avez dit, que les Français sont numéro 1 en matière de consommation individuelle de tranquillisants et d'alcool, mais également que le taux de suicide est trois fois plus élevé en France qu'en Angleterre ou en Espagne. Cela pose tout de même la question de savoir pourquoi, alors que les Français ne sont pas trois fois plus malheureux que les Anglais ou les Espagnols.

Se pose le problème de l'idéal –et pas seulement de la morale- et des raisons de vivre dans une société où, pour le moment, la seule raison de vivre est l'argent. Qu'est-ce qui peut faire vivre les Français au XXI^e siècle ?

Corinne Lepage : Merci, monsieur Saint-Marc. Je vais essayer de répondre rapidement à ces deux questions qui mériteraient beaucoup plus de développement que je ne vais le faire.

Sur l'axe santé-environnement, il y a un certain nombre de choses à faire.

– Il faut tout d'abord développer la connaissance. Nous ne mettons pas d'argent dans l'épidémiologie. Nous ne savons quelles sont les conséquences sur le plan de la santé des produits que nous mettons dans l'environnement. Je prendrai l'exemple des pesticides.

L'Europe a décidé, au début des années 90, que les pesticides seraient évalués dans leur totalité pour 2003 et que ceux qui ne le seraient pas seraient interdits. Aujourd'hui, on en a évalué 9 %. Que fait-on des 91 % restants ? Les autorise-t-on ou les interdit-on ? Je suis prête à prendre un pari : On va donner un moratoire et on va continuer de la même façon. Or, on se rend compte des liens qui existent entre un certain nombre de maladies –je pense notamment aux cancers- et les pesticides. Le premier volet est donc de mettre de l'argent dans la recherche publique sur les effets en termes de santé des produits que nous utilisons. Cela me paraît être le point numéro 1.

– Il faut, ensuite, appliquer le principe de précaution, ce qui ne veut pas dire interdire mais poser les bonnes questions, trouver les réponses à ces questions et, dans l'intervalle de temps, trouver la méthode la plus appropriée pour protéger les gens. Parfois, l'information peut être suffisante, quand il y a possibilité d'une modification des comportements individuels. Prenons l'exemple du téléphone portable. Chacun d'entre nous peut lire tout ce qui s'écrit à ce sujet et décider de moins utiliser son portable ou plus parce qu'il décide de prendre le risque. Nous avons cette possibilité d'adaptation des comportements individuels. En revanche, sur les réseaux, les antennes relais par exemple, il est beaucoup plus difficile pour les gens de s'adapter, et, par conséquent, il faut une distance minimale par rapport aux zones d'habitation.

Ce n'est un secret pour personne, je suis en faveur d'un moratoire sur les OGM et l'interdiction des essais en plein champ, tout simplement parce que les études sur la santé n'ont pas été faites et que, si nous laissons faire, nous aurons des OGM partout. Puis, le jour où, peut-être, nous nous rendrons compte qu'il y a un problème, nous ne pourrons plus revenir en arrière. Il faut donc l'application du principe d'interdiction de l'irréversibilité dont je parlais tout à l'heure.

Voilà quelques mesures concrètes dans le domaine santé-environnement.

Qu'est-ce qui me différencie de Noël Mamère ? Pour moi, les sujets d'environnement sont un objectif en eux-mêmes et non pas un moyen de mener à bien des politiques sociales ou d'autres choses. Je crois que c'est le point fondamental. Je m'occupe de ces sujets depuis –oserais-je le dire- près de trente ans. Je les connais donc depuis longtemps, je vois leur évolution. Je trouve que les choses sont de plus en plus préoccupantes et, même si nous avons fait des progrès depuis vingt-cinq ans, l'étendue des difficultés a crû plus vite que celle des solutions que nous y apportons.

C'est pourquoi il est indispensable que nous nous y mettions tous. La solution des problèmes passe aussi par le monde économique, par les technologies, les hommes et les femmes qui sont conscients de ces sujets dans les entreprises et qui mettent en place des plans de développement durable. Je n'ai pas de vision a priori contre telle ou telle catégorie de gens. Parce que je crois profondément que le sujet est essentiel, je souhaite que tout puisse être fait dans tous les

domaines, de manière pragmatique et sans a priori idéologique, pour aller dans ce sens. La différence fondamentale est là.

Quand vous lisez le programme de Noël Mamère, il commence par les questions sociales. Il aborde ensuite des questions environnementales pour proposer, du reste -je ne veux pas faire de polémique ici-, les solutions contraires de toutes celles qui ont été menées depuis cinq ans, en plus... Et je peux les prendre les unes après les autres ! Voilà la différence majeure que j'ai avec lui.

D'autre part, je suis une femme et je suis de la société civile. Je ne suis pas une politicienne depuis trente ou vingt-cinq ans dans les méandres ou les circonvolutions d'une vie politique -je vais employer un mot gentil- particulièrement riche.

Octave Gelinier : *Président d'honneur de la CEGOS* : Madame, vous nous avez élevés à un niveau de réflexion exceptionnel et je suis un peu honteux de revenir "au ras des marguerites", du terrain.

Corinne Lepage : Mais les deux doivent être traités, monsieur.

Octave Gelinier : J'ai été toute ma vie un militant de l'entreprise et, depuis quelques années, je suis devenu un militant du développement durable, que je soutiens par mes écrits et par mon action. Je voudrais vous poser quelques questions pratiques dont je sais qu'elles préoccupent beaucoup les entreprises.

Au service des grands objectifs incontournables du développement durable, distinguons trois catégories d'acteurs -on ne le fait pas toujours assez-, chacun ayant le monopole d'un certain levier :

- Les Pouvoirs publics qui assument la responsabilité finale, avec de grands moyens ; ils ont le monopole de la contrainte légale et fiscale.

- Les particuliers et leurs associations qui sont mus par d'autres forces. En tant que personnes humaines et guidées par leur conscience, ils ont une sorte de monopole du sentiment, de la compassion, du bénévolat, de "l'aide-personnalité" qui est si gratifiante.

- Enfin, et c'est mon terrain, les entreprises qui ont une grande responsabilité en matière de développement durable par l'impact de leurs activités sur le milieu humain et naturel. Elles ont aussi une mission propre. Elles ont, pourrait-on dire, le monopole de la création de valeur marchande et qui est essentielle au progrès de la société. Leur problème est de concilier leur devoir "développement durable" et leur mission marchande.

C'est ici que vient ma question. Je la pose d'une façon un peu caricaturale en la schématisant par deux entreprises : A et B. Laquelle des deux sert le mieux l'intérêt commun à long terme ?

- La société A, se comportant moins comme une entreprise que comme un particulier mû par des sentiments généreux, engage pour les objectifs "développement durable", qui lui sont recommandés par les instances, des dépenses qu'elle prélève sur ses profits, lesquels sont donc réduits, avec ses moyens de progrès. Elle veut, en somme, faire le bien sans y chercher avantage. N'est-ce pas louable ? En tout cas, c'est applaudi par les médias.

- La société B dépense pour le développement durable des sommes équivalentes. Mais elle les emploie à des actions sélectives, créatives, proches de son métier et dont on peut espérer -pas

d'une façon certaine- des retombées positives. Ces dépenses sont, en quelque sorte, assimilables à des investissements à long terme, n'amputant pas le profit loyal et la capacité de survie et de progrès de l'entreprise. Celle-ci pourra donc apporter un soutien durable au développement durable.

D'où ma question : De A ou de B, qui sert le mieux à long terme la société ?

Corinne Lepage : Je pense que c'est B. *(Rires.)*

Je l'ai dit tout à l'heure : Pour moi, le développement durable est la vraie rationalité économique. Pour travailler également avec le monde de l'entreprise, je suis tout à fait consciente que les entreprises qui sont effectivement capables de réaliser ce que signifie le développement durable, c'est-à-dire par exemple de repenser leurs processus de production, l'utilisation de leur énergie, leur rapport avec le voisinage, sont celles qui apporteront le plus à la collectivité. Les solutions qu'elles mettront en place seront concrètes et elles vont durer. L'entreprise a besoin d'être durable, c'est son premier objectif.

Je ne me suis jamais élevée contre le fait qu'une entreprise gagne de l'argent. C'est son métier. Si elle n'en gagne pas, elle met la clé sous la porte. Il ne s'agit donc pas qu'une entreprise ne gagne pas sa vie, mais qu'elle le fasse sans nuire aux autres ou en compensant les nuisances qu'elle crée aux autres, ce qui est une autre affaire.

C'est pourquoi, monsieur le Président Gelinier, mon choix est sans aucun état d'âme. Il va de soi que, dans votre proposition, c'est l'entreprise B qui a raison.

Octave Gelinier : Votre opinion, qui me paraît tout à fait juste, mériterait d'être un peu proclamée. En effet, les "milieux qui parlent" ont l'air de dire que l'entreprise qui ne sabre pas ses profits n'est vraiment pas dévouée à la cause. C'est une erreur qui mériterait d'être combattue par des autorités écoutées.

Corinne Lepage : Je suis du monde libéral, puisque j'ai une profession libérale. J'ai monté une petite entreprise. Par conséquent, vous ne m'entendez jamais dire que gagner sa vie est une absurdité. Ce qui me révolte, c'est de voir des entreprises -qui en plus nuisent aux autres et entachent l'image de toutes celles qui se donnent du mal- avoir un comportement tel qu'elles donnent de l'entreprise l'image détestable de gens faisant passer la recherche de leurs profits avant toute autre considération, y compris -j'allais dire- "en tuant père et mère". Et il y en a, malheureusement.

Ce n'est pas possible. C'est un comportement révoltant car profondément injuste. Cependant, personne n'a jamais dit qu'il ne fallait pas qu'une entreprise gagne sa vie. Dieu merci ! Il y a beaucoup d'entreprises, et elles sont nombreuses ici, sinon elles ne seraient pas au Comité 21, qui gagnent leur vie et qui se préoccupent de leur comportement social et environnemental.

Nous n'avons pas eu le temps de parler de tout mais, quand vous regardez les progrès des fonds éthiques, les classements qui se font par ARESE ou par d'autres, le Dow Jones soutenable, vous voyez que les entreprises s'inscrivent dans le développement durable et, en plus, gagnent de l'argent. C'est du *win-win*.

Jean-Marc Lorach, chargé de mission EDF : Madame le Ministre, je suis très admiratif, ayant également une formation d'avocat, devant vos talents d'orateur ou d'oratrice, vos compétences juridiques et votre dynamisme.

Quand on regarde un peu en arrière et que l'on se situe dans une perspective historique, le tremblement de terre de Lisbonne au XVIII^e siècle a causé la mort de milliers de personnes. On disait à l'époque qu'avec la science, l'évolution technologique, tout allait s'arranger. Aujourd'hui, c'est un peu le contraire. La technologie est diabolisée.

D'une part, vous avez parlé de découplage entre croissance et énergie et il serait très intéressant que vous puissiez développer ce point. D'autre part, nous avons entendu récemment l'un de vos concurrents aux présidentielles prendre des positions sur le nucléaire. En tant qu'ancien responsable du retraitement et du stockage des déchets nucléaires, je suis personnellement convaincu que s'il y a des problèmes au niveau des déchets, nous allons les traiter. Le nucléaire, c'est, par ailleurs, un bon moyen de lutter contre l'effet de serre.

Quel est votre sentiment vis-à-vis du programme nucléaire ?

Corinne Lepage : Il y a beaucoup de questions. La difficulté vient de ce que le progrès est dans une situation extrêmement paradoxale. Je parle du progrès technologique et non de l'arborescence de l'arbre de la connaissance ; tout le monde est d'accord pour en savoir toujours plus sur tout. Le sujet n'est donc pas sur la recherche fondamentale qui doit être d'une liberté totale. Le problème est que le progrès apporte des solutions et crée, en même temps, des problèmes considérables.

Il ne faut donc pas tomber, bien sûr, dans ce que l'on appelle l'obscurantisme, dire que l'on arrête tout, ce qui, de toute façon, est une absurdité. Mais, d'un autre côté, il faut être très conscient et honnête sur le fait que beaucoup des progrès technologiques que nous avons accomplis au cours des dernières années sont la cause des difficultés auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés. Par conséquent, nous avons besoin d'une gestion différente du progrès technologique, dans laquelle la société recouvre des droits.

Je ne sais pas si vous avez lu le livre d'Ulrich Beck... Je dois dire que j'ai été très convaincue par cet ouvrage intitulé "*la Société du risque*". J'en recommande la lecture à tous parce qu'il est extrêmement intéressant. Les grands choix sont faits par le monde économique et l'on demande ensuite au monde politique une légitimation de ces choix pour qu'il en assume la conséquence en termes financiers et de responsabilité. La prise de risque et la responsabilité doivent aller ensemble.

Je souhaite qu'il y ait de vrais débats de société autour des grandes orientations technologiques avant que les choix soient définitifs. Aujourd'hui, et je reprends l'exemple des nanotechnologies, on demande aux politiques, et a fortiori à la société – quand on lui demande quelque chose, ce qui n'est pas souvent-, de se prononcer quand "les carottes sont cuites". Moi, je souhaite qu'elle se prononce avant qu'on les ait mises dans la casserole. Voilà pour la première question.

En ce qui concerne le nucléaire, j'ai une position beaucoup plus nuancée que Noël Mamère. Tout d'abord la position des Verts sur le nucléaire est un peu "à géométrie variable" : Il fallait "sortir,

du nucléaire" et puis, les négociations avec le PS n'allant pas, la barre a été un peu rabaissée et maintenant il s'agit de "diminuer la part du nucléaire".

Je ne crois pas que la France puisse sortir à court ou à moyen terme du nucléaire. On peut le regretter mais c'est un fait. Aujourd'hui, 80 % de notre électricité est d'origine nucléaire. Il n'est pas question de se serrer la ceinture dans des proportions telles que l'on puisse se passer du nucléaire. Il n'est pas non plus question d'augmenter de 30 % ou de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre.

Ce que je souhaite, en revanche, c'est que l'on diminue la part du nucléaire en utilisant plus le gaz et davantage les énergies renouvelables. Je crois qu'il y a là de gros progrès à faire, et pas seulement dans l'éolien. Il n'y a pas que cela sur terre. D'abord, je le préfère off-shore que sur terre... Ensuite, on a besoin aussi de beaucoup développer le thermique solaire. Il y a eu récemment un rapport du Parlement à ce sujet.

Je ne crois donc pas qu'il faille sortir du nucléaire. En revanche, je dirai plusieurs choses. Il faut absolument aller vers un vrai système de contrôle du nucléaire. Je suis vraiment "vent debout" contre la décision prise récemment de mettre la radioprotection sous la triple tutelle de l'Industrie, de l'Environnement et de la Santé. Il est clair qu'à partir du moment où Bercy "met son nez" dans les affaires de radioprotection, c'est "fichu". Ce n'était déjà pas merveilleux avec l'OPRI, mais on pouvait espérer que cela allait s'améliorer parce qu'il existe une demande de plus en plus forte sur la santé. La décision qui a été prise est, d'après moi, catastrophique. J'ai vécu la cotutelle avec le ministère de l'Industrie. Je sais bien de quoi il s'agit. Il n'y aura plus de radioprotection en France. Il n'y en avait déjà pas beaucoup, mais il n'y en aura plus du tout.

Je suis pour un contrôle. C'est vrai dans le nucléaire, dans les installations classées, partout. On doit arrêter de croire, dans ce pays, que l'on peut être, en même temps, le vecteur du développement économique d'une industrie et son contrôleur. Ce n'est pas possible. C'est antinomique. Ou bien on contrôle et on assure la sécurité, ou bien on assure le développement, mais le même ne peut pas faire les deux. Je suis en faveur d'un vrai contrôle, indépendant -en tout cas, de l'Industrie-, de la sûreté nucléaire en France.

Reste le problème des déchets. Je suis opposée à la décision qui a été prise d'enfouir à Bure. Je suis pour l'entreposage en sub-surface pour toutes sortes de raisons, mais je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails.

Il y a, à mon sens, un vrai débat autour du maintien ou du non-maintien du retraitement. Je ne suis pas du tout sûre -je suis même assez persuadée du contraire- que le MOX soit une solution absolument merveilleuse. Tout d'abord, elle fragilise les centrales et, en outre, elle permet d'utiliser finalement très peu de plutonium. Le but du jeu est d'utiliser notre plutonium dont nous ne savons plus quoi faire. Or, le MOX en utilise 1 à 2 %, ce qui est extrêmement faible. Le gros problème est que nous avons fait du Cotentin une région mono-industrielle et il faut que les gens du Cotentin aient du travail. Le vrai sujet, à mon sens, est là.

Il faut jouer cartes sur table, voir quelles sont les bonnes solutions. Je n'ai pas d'a priori idéologique. Je sais qu'il faut continuer le nucléaire, qu'il faut en réduire la part, et que la question des déchets doit être traitée de manière démocratique, ce qui ne me semble pas être vraiment le cas. Vous voyez donc que ma position est beaucoup plus nuancée que celle de Noël Mamère.

Pierre Persichetti, *Directeur d'ADELPHE* : Madame Lepage, je vous remercie de vos propos qui nous amènent un peu d'optimisme. Avant de poser ma question, je souhaiterais revenir sur les entreprises A et B. N'oublions pas toutes les autres, jusqu'à la fin de l'alphabet, et plus, qui sont sous-traitantes des entreprises A et B, qui n'ont pas les moyens de faire du développement durable et qui pourraient "casser" ce que font les entreprises A et B dans ce domaine. Je suis né en 1947. Je fais donc partie de ces enfants que l'on a qualifiés d'"enfants de l'amour".

Corinne Lepage : Bienvenue au club ! (*Rires.*)

Pierre Persichetti : Mes parents ont immigré du sud de l'Italie. Je suis un enfant de l'apprentissage. J'ai retenu dans tous les aspects que vous avez évoqués deux points qui me tiennent particulièrement à cœur : "Enfant de l'amour", donc l'homme et la femme, et la société civile.

Vous êtes élue président de la République demain, ce que je vous souhaite. Dans quelques années, je vais rejoindre le "club du troisième âge". Dans vos propos, il y a un mot qu'il faudra ajouter au vocabulaire, c'est "éducation". Le rôle du troisième âge, pour le développement durable, est de penser à nos petits-enfants (je suis grand-père depuis quelques mois d'une petite-fille). Je veux monter une association de retraités afin d'être une force de propositions, voire de contre-propositions, au sein de la société civile. Je ne souhaite pas être une association loi 1901 parce qu'il y en a beaucoup. J'ai besoin d'argent et je ne veux pas faire cotiser les membres de mon association, comprenant des experts de tous ordres, aux cheveux blancs et qui ont un peu d'expérience. Je m'adresse à vous pour vous demander de financer, au même titre que le club de boules, mon association indépendante. Le feriez-vous ?

Corinne Lepage : Je ne suis décidément pas très électoraliste, et vous allez le voir dans ma réponse... Selon moi, le mode de financement des associations en France est d'une absurdité totale. Les pouvoirs publics, l'État, les collectivités locales subventionnent abondamment. J'ai été pendant douze ans élue locale. J'ai donc financé des clubs de boules, de basket, de foot, etc. Cela coûte un argent fou. On ne voit pas toujours ce qui est fait avec l'argent du contribuable et le contrôle est finalement très modeste et très difficile à effectuer. Dans un club de boules, ce n'est pas très grave, cela ne coûte pas très cher. Pourtant, il y a d'autres associations pour lesquelles cela coûte infiniment plus cher. Nous avons vraiment besoin de mettre de l'ordre dans les associations.

Il y en a trois catégories :

- Celles qui se substituent au service public qui ne fait pas son travail. Il y en a beaucoup et la société française ne vivrait pas aujourd'hui si elles n'existaient pas. Je pense aux Restaurants du cœur, etc., qui prennent en charge tout ce que l'État ne fait plus et qu'il devrait faire. C'est un premier volet. Ce sont les associations para-administratives. Elles font le travail de l'État. Il est donc normal qu'il les subventionne, mais cela doit être fait dans un certain nombre de conditions.

- Celles qui prennent le mode associatif mais qui, en réalité, sont soit des "faux nez" d'autre chose, soit ont une activité lucrative. Celles-là doivent jouer le jeu de ce qu'elles ont décidé de faire.

– Toutes les autres sont celles dont vous parliez, monsieur. Je suis frappée que toutes ces associations, que ce soient celles de consommateurs, de défenseurs de l'environnement, de retraités, etc., n'ont pas les moyens de se financer, si ce n'est en faisant appel aux subventions. L'inconvénient majeur en est l'indépendance, ou tout au moins la non-indépendance ou la dépendance. En effet, je crois peut-être un peu naïvement qu'il n'y a de véritable indépendance que financière et qu'on ne peut pas, en même temps, tendre la sèbile à quelqu'un et aller ensuite discuter sérieusement avec lui.

Je souhaite donc un statut d'associations à mi-chemin entre la reconnaissance d'utilité publique, la fondation, etc. –le nom importe peu-, mais qui ne soient pas de simples associations de loi 1901, qui donnent des gages en termes de gouvernance –il faut une transparence comme on l'exige des autres-, de représentativité et de mode de fonctionnement, cela sans avoir à passer par le "parcours du combattant" actuel de la reconnaissance d'utilité publique ou de la fondation.

À partir de là, lorsque ces conditions sont remplies, je souhaite que ces associations puissent bénéficier directement d'un financement par le contribuable, que l'on ait, sur la feuille d'impôts, le droit de dire, par exemple, "*3 % pour telle association*" qui figurerait sur une liste de toutes les associations, etc. Nous arriverions ainsi un peu à un système anglais de fondations, d'associations, qui auraient les moyens de vivre et de se développer toutes seules, "comme des grandes", avec un contrôle fort, que je ne souhaite pas étatique –je trouve que, là encore, le modèle des *charity trusts* est bon-, c'est-à-dire un véritable contrôle de ce monde associatif.

Autrement dit, pour répondre à votre question, monsieur, je ne souhaite pas que l'État finance tout cela, mais je souhaite, en revanche, que la loi vous permette d'avoir votre indépendance financière et de pouvoir monter votre association.

Il en existe beaucoup. Des choses formidables se font dans le troisième âge. J'ai eu notamment un contact avec des gens de l'association "Les parrains et les marraines". Ce sont des grands-parents qui "adoptent" –non juridiquement-, qui prennent en charge des enfants en état de difficultés scolaires ou familiales. Ils n'ont pas beaucoup de moyens, donc ils ne sont pas très connus. Mais ils font un travail absolument remarquable. Il faut aider tout cela. Il y a, dans la société française, un dynamisme et une richesse formidables.

Laurent Samuel, journaliste ("*Ça m'intéresse*") : J'ai une petite question qui a trait à la campagne électorale.

Ce matin, à la radio, il a été fait état de contacts entre vous et deux autres candidats écologistes, à savoir Antoine Waechter et Brice Lalonde. Je voulais vous demander si vous pouvez confirmer que ces contacts existent et si nous pouvons avoir l'espoir d'un front uni entre trois candidats dont j'ai un peu de mal à discerner les différences fondamentales sur le plan des idées...

Corinne Lepage : Cher Laurent Samuel, je vais vous répondre très clairement.

Il y a eu une forme de "primaires", si je puis dire. Il se trouve qu'aujourd'hui je suis la seule à disposer de plus de 500 parrainages et qu'il est fort peu probable que les deux autres puissent y parvenir. J'ai donc pris l'initiative, la semaine dernière, d'écrire à Brice Lalonde et à Antoine Waechter en leur disant que je souhaitais que nous puissions nous voir pour, éventuellement, que j'intègre dans mon programme des points qui leur paraîtraient majeurs, dès lors qu'ils sont, bien

entendu, compatibles avec les miens -il y a des sujets sur lesquels nous ne sommes pas d'accord : Brice Lalonde, par exemple, veut des OGM, je n'en veux pas et je ne céderai pas là-dessus- et que l'on puisse discuter des législatives.

Il est vrai que j'ai pris cette initiative. En revanche, ce qui est faux, c'est qu'elle se fasse sous l'égide de l'UEM. Elle est totalement indépendante et j'en ai pris l'initiative. C'est vraiment ma démarche puisque je suis en position d'être candidate et qu'ils ne le sont pas.

Gilles Pennequin, Conseiller auprès du Secrétariat d'État au Logement : Je souhaitais vous poser une question concernant le vivant. Vous l'avez abordée très rapidement. Nous avons une connaissance de la carte du génome humain qui va grandissant. À terme, nous serons en mesure, pour un individu, de dire s'il risque ou pas de subir un certain nombre de maladies. À mon avis, cette connaissance de notre patrimoine génétique risque de mettre à mal le système assurantiel maladie. En effet, à partir du moment où l'on sera en mesure de savoir si l'on risque d'avoir ou non une maladie, pourquoi payer pour un risque -c'est le principe de l'assurance- que l'on n'aura pas ou dont la probabilité sera très faible ? Dans ce contexte, nous risquons d'arriver à des situations dans lesquelles un certain nombre d'individus qui auront des potentialités de maladie fortes risquent de payer beaucoup plus que d'autres pour leur assurance. Se pose donc la question de l'intervention publique ou de l'intervention privée que prônent certains. J'aimerais avoir votre position sur cette question d'arbitrage entre le public et le privé concernant l'Assurance maladie.

Corinne Lepage : Votre question comporte deux volets : le premier sur l'arbitrage public/privé et celui plus spécifique des conséquences de la médecine prédictive. J'en ai parlé un peu tout à l'heure au sujet de la liberté individuelle.

C'est un sujet très important, d'autant plus que nous n'allons jamais raisonner qu'en termes de probabilité. On va dire à telle personne qu'elle a $x\%$ de chance de développer, par exemple, un cancer de tel type au cours de sa vie. Cela ne veut pas dire qu'elle le fera et cela ne veut pas non plus dire que le voisin, qui n'est pas dans la carte, n'en aura pas un.

Je suis, au départ, partisane de ce que ces considérations ne soient pas prises en compte du tout, précisément parce qu'il y a un aléa et qu'une loi des grands nombres, une solidarité, doit jouer à ce niveau. Si j'avais vraiment à me battre, ce serait pour que ce type de considération ne soit pris en compte nulle part, que ce soit pour l'Assurance maladie, que ce soit pour emprunter ou pour travailler. En effet, s'il y a un domaine dans lequel la solidarité doit jouer, c'est bien dans celui-là. On parle beaucoup de l'égalité des chances et c'en est une manifestation.

En revanche, on pourrait se poser d'autres questions. Est-il normal que celui qui fume trois paquets de cigarettes par jour contribue dans les mêmes termes à l'assurance maladie que celui qui a décidé de ne pas fumer, précisément pour ne pas s'exposer au risque du cancer du poumon ? C'est un vrai sujet, peut-être pas très populaire, ni très électoraliste, mais il me paraît important et, en termes de coût pour la Sécurité sociale... Quand vous regardez ce que coûtent tous les ans à la Sécurité sociale, la route, le tabac et l'alcool et qu'ensuite on vient nous parler de contrôle maîtrisé des dépenses de Sécurité sociale ! Si nous avions des politiques intelligentes sur ces trois sujets, nous ferions de sacrées économies en termes de Sécurité sociale !

François Gourdon : Madame Corinne Lepage, je vous remercie beaucoup. Je crois qu'il y aurait encore beaucoup de questions..

Je voudrais annoncer les prochains petits-déjeuners :

- 5 avril, Christian Balmes, Président de Shell,
- 16 avril, Bettina Laville, du Conseil d'État,
- 21 mai, Michel Barnier, Commissaire européen.

Corinne Lepage : Merci à tous.